



Roulotte en copropriété et disparu

Par **Holli**, le **23/06/2008 à 05:13**

Bonjour,rn j'ai une roulotte acheté en copropriété avec un immigrant (Ion Lunca)non reçu au Canada. Un mois plus tard, j'ai dû dire à cet ex-chum (aucun mariage) de partir à cause de violence de sa part et de jalousie excessive. D'ailleurs il a profité de mon argent en ne payant aucun loyer ni donner aucun montant pour la roulotte. Depuis ce temps, je n'ai pas réussi à régler les papiers pour que la roulotte soit uniquement à mon nom car cela fait une année qu'il n'a pas donné signe de vie. Il m'a dit qu'il ne signerait pas les papiers avant que je signe ces papiers d'immigrations. Il a changé de numéro de téléphone, déménagé peu importe je ne peux pas l'amener à régler les papiers à la banque. C'est la seule façon que m'a donné le banquier quand je suis allé le voir. Je n'ai maintenant plus besoin de cette roulotte. La situation ne peut plus durer cela fait 2 nuits que je ne dors plus. J'ai peur pour ma santé à cause du stress énorme que cela me donne (les assurances lui redonneraient la roulotte tout payer) et je ne veux pas que cela arrive j'ai un nouveau chum et un frère à qui cela pourrait mieux profiter. Qu'est-ce que vous me conseillez de faire?rnP.S (Mon père a signé pour l'endossement et je ne veux pas lui nuire.)rn S.V.P. aidez-moi,rn Hollidia Qc, Canadarn merci à l'avance

Par **angie26**, le **27/06/2008 à 20:59**

bonsoir,rnje ne connais pas grand chose au Québec mais peut-être auras-tu des infos en allant voir ici:<http://www.rclalq.qc.ca/>rncontactes-les pour leur demander conseil.rnen France,il existe une permanence gratuite tenue par un avocat,on doit prendre rdv à la mairie.rnDemandes à ta mairie si cela existe,sinon expliques leur ton souci et eux t'aideront probablement.rnbon courage